



# Canal de Bonrepos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 14

JUILLET 2015

# Canal de Bonrepos n°14



N° 14

JUILLET 2015

## SOMMAIRE :

MOT DU MAIRE	p. 3
BUDGETS 2015	P. 4-6
ACTUALITES COMMUNALES	P. 7-11
ACTUALITES CHÂTEAU	P. 12-15
ACTUALITES ASSOCIATIONS	P. 16-17
INFOS PRATIQUES	P. 18-19
INFOS ECONOMIQUES	P. 19

*Retrouvez l'actualité de notre Commune sur le site internet  
[www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr)*

# Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

La dernière revalorisation de la valeur locative actée par nos députés a généré automatiquement une augmentation des impôts locaux. Le Conseil Municipal a donc **décidé cette année de ne pas procéder à l'augmentation des taux d'imposition**. Cette revalorisation ne compensera pas la baisse des dotations dont je vous avais déjà fait état. Il nous faudra reporter certains projets que nous avions envisagés de réaliser en **2015. Les efforts financiers consentis en 2014 ont permis de rétablir les comptes du budget communal** ; mais reste le budget château en grand déséquilibre.

**J'espère que les actions menées pour la promotion du château, tant par la Mairie que le Syndicat d'Initiative, porteront cette année leurs fruits et qu'un nombre important de visiteurs viendront découvrir le site.** Après la météo catastrophique que nous avons vécue lors des dernières Festivités de Riquet, la réussite du concert « Générations PINK FLOYD » du 25 juillet prochain est impérative.

**L'évolution des normes, tant celles du Grenelle II de l'environnement que la mise aux normes handicapés de nos ERP (Etablissements Recevant du Public) va nous contraindre à ré ouvrir pour modifications le PLU tout juste approuvé ainsi que de déposer un dossier ADAPt avant fin Septembre à la Préfecture pour obtenir un délai supplémentaire pour réaliser les travaux de mise aux normes de la Mairie et de la Salle des Fêtes. Je vous laisse imaginer l'ampleur des travaux à réaliser...**

Nous restons malgré les difficultés motivés pour faire avancer notre village, et je tiens à **remercier personnellement toutes les personnes qui s'impliquent à nos cotés.**

**Je vous souhaite d'excellentes vacances d'été et j'espère vous retrouver lors du traditionnel apéritif offert par la Mairie le Dimanche 20 Juillet.**

Philippe SEILLES  
Maire

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

## COMPTE ADMINISTRATIF 2014- MAIRIE

<i>Libellé</i>	<i>Prévisions 2014 Montant (en euros)</i>	<i>Réalisations 2014 Montant (en euros)</i>
TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT	164 671.60	140 867.53
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT	158 314.00	154 763.26
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	359 800.00	6 838.82
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	359 800.00	8 130.16

## COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - CHATEAU

<i>Libellé</i>	<i>Prévisions 2014 Montant (en euros)</i>	<i>Réalisations 2014 Montant (en euros)</i>
TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT	88 700.00	57 557.33
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT	104 379.40	28 921.03
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	93 000.00	9 156.65
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	115 403.43	20 356.00

# BUDGETS 2015

BUDGET MAIRIE 2015	
<i>DEPENSES FONCTIONNEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Charges à caractère général	53 610.00
Charges de personnel	64 030.00
Autres Charges gestion courante	53 017.55
Charges financières	2 900.00
Dépenses imprévues Fonctionnement	2 000.00
TOTAL	175 557.55

BUDGETS 2015

RECETTES FONCTIONNEMENT	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Résultat reporté	20 253.33
Atténuations de charges	20 000.00
Produits des services	3 300.00
Impôts et taxes	85 750.00
Dotations et participations	32 800.00
Autres produits gestion courante	4 600.00
Produits exceptionnels	8 854.22
<b>TOTAL</b>	<b>175 557.55</b>

DEPENSES INVESTISSEMENT	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
<b>Subventions d'équipement versées</b>	22 000.00
Immobilisations corporelles	2 200.00
Immobilisations en cours	65 974.37
<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>14 600.00</b>
Remboursement Emprunts	1 900.00
<b>TOTAL</b>	<b>106 674.37</b>

RECETTES INVESTISSEMENT	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Dotations fonds divers réservés	12 300.00
Produits des cessions	26 300.00
<b>Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>68 074.37</b>
<b>TOTAL</b>	<b>106 674.37</b>

## BUDGET CHATEAU 2015

<i>DEPENSES FONCTIONNEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Résultat reporté	44 315.70
Charges à caractère général	8 850.00
Charges de personnel	40 500.00
<b>Virement à la section d'investissement</b>	21 000.00
Charges financières	14 600.00
<b>TOTAL</b>	<b>108 265.70</b>

<i>RECETTES FONCTIONNEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Produits des services	105 265.70
Autres produits de gestion courante	3 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>108 265.70</b>

<i>DEPENSES INVESTISSEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
<b>Total des opérations d'équipement</b>	120 000.00
Remboursement emprunts	32 000.00
<b>Solde d'exécution reporté</b>	11 204.08
<b>TOTAL</b>	<b>163 204.08</b>

<i>RECETTES INVESTISSEMENT</i>	
<i>libellé</i>	<i>Montant en euros</i>
<b>Subventions d'investissement</b>	163 004.08
Dotations Fonds divers Réserves	200.00
<b>TOTAL</b>	<b>163 204.08</b>

# PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

Rappel : les principales caractéristiques de ce projet de première modification étaient :

- La commune répond au recours gracieux émis par la préfecture en date du 1er Octobre 2013.
- La commune prend en compte les premiers éléments de la loi ALUR (16 mars 2014).

Le dossier de la première modification du PLU engagée suite au recours gracieux (2013) a été finalisé par le **bureau d'études « Interfaces + »**, et soumis aux **personnes publiques associées (PPA)**.

Le délai de réponse ayant atteint son terme, les PPA ayant répondu ont émis leurs remarques et donné des avis favorables au dossier, notamment le SCOT Nord Toulousain (Schéma de COhérence Territorial).

**L'enquête publique s'étant déroulée à la mairie de Bonnepos-Riquet du 20 novembre 2014 au 23 décembre 2014, où chacun a pu prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur. Le commissaire-enquêteur a transmis dans les délais légaux son rapport avec ses conclusions motivées. Conclusion définitive (extrait du rapport): *Le Commissaire Enquêteur donne un avis favorable à la 1ère modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BONREPOS-RIQUET.***

**Ce rapport a ensuite été analysé par la commune et le bureau d'études (fin janvier 2015).**

Le Conseil Municipal, en séance du 19 février 2015, a approuvé la première modification du PLU.

La recours gracieux émis en 2013 est définitivement levé ; le PLU de Bonnepos-Riquet est rendu exécutoire à partir du 26 février 2015 (**Source préfectorale**).

Les personnes intéressées par le dossier peuvent en obtenir communication à leurs demandes et leurs frais, en mairie **aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat**.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public à la **mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant une année à compter de la date de clôture par le commissaire-enquêteur de l'enquête publique.**

**Le Conseil Municipal, en date du 09 juin 2015, a voté l'ouverture d'une révision du PLU afin de prendre en compte avant le 01 janvier 2017 :**

- **la loi Grenelle II de l'environnement**
- la totalité de la loi ALUR du 16 Mars 2014.

Yvon Martin  
Responsable commission PLU

## PLAN DEPARTEMENTAL CANICULE 2015

Le Préfet de la Haute-Garonne, par une circulaire du 25 juin 2015, demande que chaque commune mette en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande.

**Ce registre permet de les recenser et, le cas échéant, d'organiser un contact périodique avec elles, notamment dans le cas d'un épisode de forte chaleur.**

Ce registre pourra être communiqué aux services de la Préfecture, sur sa demande.

**En conséquence, la Mairie collecte dès à présent les demandes d'inscription. Elle assurera la conservation, la mise à jour et la confidentialité des informations transmises.**

**Les renseignements inscrits concerneront l'identité, l'âge et le domicile de la personne. Les personnes pourront aussi indiquer d'autres informations telles les coordonnées des services intervenant à domicile, des personnes à prévenir en cas d'urgence et du médecin traitant.**

INSCRIVEZ-VOUS DÉS À PRÉSENT  
RELAYEZ CETTE INFORMATION

# ERP Etablissements Recevant du Public

## AD'AP Agenda D'Accessibilité Programmés

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » obligeait tous les ERP (Etablissement Recevant du Public) à être au 1<sup>er</sup> janvier 2015 accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Constitue un handicap, au sens de la loi « art L.114 », toute limitation d'activité ou de restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly handicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Les situations d'handicap naissent lorsque l'environnement ne correspond pas aux aptitudes des individus. Elles créent ainsi :

- soit des situations de danger,
- soit des situations d'exclusion.

La commune n'ayant pu gommer toutes les non conformités répertoriées dans le diagnostic réalisé en juin 2013, avant l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour des raisons principalement budgétaires mais aussi techniques, **se doit d'élaborer un AD'AP « Agenda D'Accessibilité Programmé »** par ERP avant le 27 septembre 2015.

Chaque AD'AP devra comporter :

- un descriptif des travaux de mise en accessibilité,
- un planning des réalisations,
- un engagement de financement associé.

La durée d'un AD'AP est de 3 ans, pouvant aller jusqu'à 6 ans, 9 ans dans certains cas, avec prorogation des délais.

Des dérogations sont négociables sous conditions : impossibilité technique, patrimoine historique, disproportion financière, etc.

Le groupe de travail « Handicap » du Conseil Municipal va s'efforcer d'établir les AD'AP correspondants dans les délais impartis.

Ce dossier « Mise en Accessibilité aux Handicapés » comporte des difficultés techniques et financières à résoudre progressivement, dans la mesure où les normes en vigueur restent figées. Ce dossier est donc loin d'être clos. Le sera-t-il un jour ?

Yvon Martin

### INCIVISME

Après celui relaté dans le bulletin précédent concernant les dépôts sauvages de gravats, un autre acte d'incivisme a eu lieu début juin, avec le vol du panneau Handicapé et de son poteau installés sur la place Pierre Paul Riquet pour signaler la place de parking réservée.



# PAVE Plan de Mise en Accessibilité des Voiries et de l'Aménagement des Espaces Publics

L'objectif du PAVE vise à rendre accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement automobile situés sur le territoire.

Le diagnostic pour Bonrepos-Riquet vient d'être présenté et délivré à la Commune fin mai 2015 par « HANDICAP DEFI » à la demande de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou. Le document est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

Une voirie qui offre une bonne accessibilité est une voirie où chacun peut cheminer avec la plus grande autonomie.

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » en matière d'accessibilité de la VOIRIE impose la prise en compte des trois idées forces suivantes :

- Toutes les familles de handicap,
- Chaîne du déplacement,
- Concertation.

Les PMR « Personnes à Mobilité Réduite » rencontrent des difficultés permanentes ou temporaires dans leurs déplacements :

- Personnes en situation d'handicap** « sensoriels, cognitifs, moteurs »,
- Personne de petite taille,
- Personne avec des bagages encombrants,
- Personnes âgées et femmes enceintes,
- Personnes avec des chariots,
- Personnes accompagnées de jeunes enfants (y compris des enfants en poussette).

Pour le PAVE, les communes de moins de 500 habitants sont actuellement dispensées des mises en conformité des anomalies constatées. Toutefois, certaines jugées mineures devraient pouvoir être corrigées. La commission « Handicap » proposera un plan d'actions, qui devra faire l'objet de devis et d'une budgétisation.

Yvon Martin

## CAMBRIOLAGES ET VOLS

Dans un courrier récent adressé à toutes les communes, le Préfet rappelle que la lutte contre les cambriolages et les vols par ruse, notamment au préjudice des seniors demeure une priorité de tous.

Dans ce cadre, vous pouvez vous procurer en Mairie les deux documents suivants rappelant les réflexes à avoir lorsque l'on est confronté à ces délits :

- Contre les cambriolages ayez les bons réflexes,
- Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes.

Le premier document rappelle quelques règles (protection du domicile, absence, déclaration de cambriolage).

Le second document rappelle quelques bons réflexes à avoir (chez soi, dans la rue, sur internet, etc.).

**Pour en savoir plus, consultez le site du Ministère de l'Intérieur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr).**

La Mairie tient aussi à votre disposition un document de la Gendarmerie Nationale concernant le Vol Au Préjudice Personnes Agées (VAPPAG).

### **Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage ou en cas d'urgence**

Composez le 17 (depuis un poste fixe) ou le 112 (depuis un mobile).

Coordonnées de la gendarmerie de Balma dont dépend notre commune :

Communauté de brigades de BALMA  
3, Avenue Victor Hugo  
31130 BALMA  
Tel : 05.62.57.75.80  
Fax : 05.62.57.75.89

## ENTRETIEN ESPACES VERTS

Monsieur Maurice LATCHE a dû cesser son activité suite à un problème de santé. Nous pensons bien à lui dans ce moment difficile.

**Depuis début juin, l'équipe municipale et quelques bénévoles l'ont remplacé dans l'entretien des espaces communaux.** Toutefois ce palliatif ne peut perdurer. Si son absence se pérennissait, la municipalité devra trouver une solution dans la limite du budget affecté à ce poste.

## LA SUCETTE SE DEPLACE

Le caisson d'affichage, dit « sucette » qui se trouvait sur la place Pierre Paul Riquet a été enlevé et installé sur le côté gauche de la D20 en venant de Verfeil, juste après l'intersection avec la D20F.

**Ce nouvel emplacement améliorera l'information sur les diverses manifestations proposées par le village.**

## POUR LES 70 ans révolus...

Début 2015 le Maire et son Conseil Municipal ont voulu souhaiter une bonne année à tous nos AINÉS en leur offrant des chocolats et un repas.

Apporter à chacun une boîte de chocolat était au départ un geste permettant une rencontre individualisée. En fait ces rencontres ont donné lieu à des échanges que les élus ont trouvés très enrichissants.

Le 25 janvier 2015 à la salle des fêtes une trentaine de personnes, regroupant Equipe Municipale et Aînés, a participé au repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Cette initiative a permis aux anciens de se retrouver, d'échanger des anecdotes et de passer un agréable après-midi qui s'est clos par des chants magnifiquement interprétés par Anita LATCHE.

A reconduire sans aucun doute.



## MARIAGE

Mr Orian ESCOT BOCANEGRA et Melle Perrine MARTINOU mariés le 11 juillet 2015

Félicitations aux nouveaux mariés.

# MODIFICATION DE LA VOIRIE

La Direction Départementale de l'Équipement, seule compétente pour l'entretien et l'aménagement des routes classées départementales, en concertation avec la Commune, a modifié la circulation et adapté la signalisation sur les deux voies suivantes :

Chemin du Gabellou

La voie communale « Chemin du Gabellou » (ex Départementale D45) **a été condamnée à l'extrémité qui aboutit à la départementale D20 « Route des Deux Mers.**

**Un merlon a été réalisé pour obturer définitivement ce tronçon et supprimer cette intersection située en haut d'un dos d'âne et particulièrement dangereuse pour les automobilistes qui souhaitent tourner à gauche soit en venant de Gragnague vers Bonrepos-Riquet soit venant de Bonrepos-Riquet vers Verfeil.** Ce tronçon restera donc une voie communale sans issue.

**L'accessibilité à la commune de Bonrepos-Riquet par la départementale D57 (Route de l'Epanchoir) offre une bonne visibilité et sécurité.**

## Route de l'Epanchoir

La route de l'Epanchoir, tronçon de la route départementale D57 entre la D20 et la D20C, est désormais en sens unique entre la route de l'Hermitage et la D20C en direction de Saint Jean L'Herm. Elle reste en double sens entre la D20 et la route de l'Hermitage.

En venant de Monpitol (Lac du Laragou) par la D20C ou de Saint Jean L'Herm par la D57, il faudra donc emprunter la D20C jusqu'à la D20 (intersection à proximité de l'exploitation conchyliculture) pour revenir sur Bonrepos-Riquet.

La route de l'Epanchoir posait une problématique récurrente à la Direction Départementale de l'Équipement en charge de son entretien. En effet, suite à une période où une noria de camions transportant de la terre empruntait cet axe, les banquettes (bas-côtés) et les fossés ont été très endommagés. Un sens unique de ce tronçon avait été mis en place pour une période temporaire, afin qu'après curage des fossés et réaménagement des banquettes, celles-ci puissent se régénérer et permettre un croisement sur des banquettes stabilisées et enherbées. Les banquettes n'étant pas consolidées, et la Direction Départementale de l'Équipement, ne souhaitant pas élargir la chaussée, a mis en œuvre un sens unique définitif sur cette portion, sans dérogation d'utilisation.

Amélioration au croisement de La Garlande

Des travaux d'élargissement de la chaussée de la départementale D45 ont été réalisés, au croisement des trois routes: Route de l'Orangerie, Route de La Garlande et Route du Ramel. Ce virage combiné à ce croisement et à une visibilité réduite présentait des risques d'accidents. Ces élargissements locaux permettront de tracer une ligne blanche séparative qui sera réalisée ultérieurement.

Et ler D20C

YM

# STATIONNEMENT

Petite question : pourquoi la commune a-t-elle réalisé un parking ?

Réponse : pour éviter le stationnement le long de la D45 de et des parties herbues de la place Pierre Paul Riquet.

En conséquence, il faut que tout un chacun utilise ce parking pour un stationnement dépassant quelques minutes.

Il faut aussi que les personnes responsables de rassemblements divers et variés (visites du château, réunions, cérémonies, etc.) invitent les participants à l'utiliser.

**Merci d'en faire une habitude.**

## CAP SUR LA CULTURE AU CHÂTEAU EN 2015

**Le Syndicat d'Initiative de Bonrepos-Riquet**, association en charge de la valorisation et du développement culturel du château de Pierre-Paul Riquet, a mis l'accent sur la culture en 2015 afin de faire connaître plus largement ce patrimoine remarquable.

Outre le concours de Calligraphie, les nouveautés organisées par le SIBR dans l'Orangerie ont réuni :

**90 personnes pour la pièce de théâtre « Tante Olga » le dimanche 29 mars,**  
et 80 personnes pour le concert de Jazz du quatuor « Format A4 ».

**Afin de proposer aux visiteurs des festivités plus attrayantes et festives, le Syndicat d'Initiative a décidé de thématiser les classiques « Festivités de Riquet » avec des spectacles équestres (13 et 14 juin). Elles se sont achevées malheureusement prématurément, les fortes pluies de la nuit du samedi au dimanche rendant impossibles les prestations des troupes équestres et de celle de danses baroque et renaissance. Le SIBR a été contraint d'annuler le dimanche des Festivités qui avaient très bien commencé le samedi avec 562 entrées, des spectacles appréciés de tous les visiteurs et un repas réunissant 180 convives dans l'Orangerie.**

**L'association APOIRC vient renforcer cette année le développement culturel du château. Un programme printanier les « Heures Musicales de l'Orangerie » a proposé quatre concerts avec une moyenne de près de 200 spectateurs.**

Pour le second semestre le SIBR organisera :

le samedi 25 juillet, un grand concert « Pink Floyd » dont on espère 2000 spectateurs,  
**le dimanche 11 octobre à 16 h dans l'Orangerie une chorale « Octambule »**,  
les 19 et 20 septembre les Journées Européennes du Patrimoine avec la mémoire des grandes guerres (de Napoléon à 39/45),  
les 7 et 8 novembre les Journées des plantes autour des plantes tinctoriales.

Plus anecdotique est le passage de plus de 1500 coureurs et randonneurs dans le parc du château lors du trail du Cassoulet, le premier dimanche d'octobre.

**L'association APOIRC proposera 4 concerts dans l'Orangerie dans le cadre de son second cycle des Heures Musicales.**

**L'objectif de ces efforts déployés est évidemment d'asseoir la notoriété du château et d'accroître la fréquentation (7000 visiteurs en 2014 dont 2200 en visites guidées). Ainsi des personnes venues pour la première fois à un concert sont revenues pour une visite guidée.**

Au 31 décembre 2014 le SIBR avait 140 adhérents (dont 22 % de Riquétois) qui, chacun à sa mesure, ont participé à l'entretien et à l'animation du château et du domaine. Tous ces efforts permettent d'assurer un apport et soutien financier pour la commune non négligeable et de très sérieuses économies. Remercions très chaleureusement tous ces bénévoles par leur implication et dévouement.

Yvon MARTIN



*Heures Musicales. Lopez et Sandoval ont fait « orangerie comble » le dimanche 3 mai 2015*



*Festivités de Riquet 2015 - Troupes et bénévoles saluent le public samedi*

## LANCEMENT DU CHANTIER DES COMMUNS

Le chantier de restauration de la couverture des communs du Château se concrétise enfin. Monsieur Dominique LARPIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques, a été mandaté par la Commune pour en assurer la maîtrise d'œuvre. Les appels d'Offre relatifs aux travaux seront prochainement lancés pour une ouverture de chantier projetée dans l'automne prochain.

## LES VISITES

L'accueil pour les visites guidées du château, de l'orangerie et des bassins d'essai a commencé dès le mois d'avril. A fin mai 650 personnes ont déjà découvert (lors de 21 visites) le domaine et pris connaissance avec l'histoire de cet étonnant personnage que fut Pierre Paul Riquet.

En juin 22 visites sont organisées, soit en groupe, soit le samedi et le dimanche à 15 h. A noter que les groupes sont de plus en plus nombreux, avec des participants de départements voisins. Cela traduit l'attractivité du domaine de Bonrepos-Riquet.

La saison d'été verra le site ouvert pour des visites guidées chaque jour à 15 h et chaque dimanche à 15 h et 16h.

L'équipe de guides et accompagnateurs, tous bénévoles, est composée d'une vingtaine de personnes. Elle assure avec beaucoup de compétence et de générosité cette mission qui permet à notre village d'être reconnu au delà de l'agglomération toulousaine.

**Elle recevra l'appui du chargé de mission et d'un vacataire pour les mois de juillet et d'août.**

Merci à tous et à toutes pour leur engagement.

Gilles BERTHELOMEAU, responsable de la commission accueil du SIBR

# SAMEDI 25 JUILLET CONCERT PINK FLOYD

Avec la volonté affirmée de faire venir au château 2 000 personnes ou plus, espérant une recette financière qui permettra de lancer la saison culturelle 2016 sur des bases plus consolidées, le SIBR a sélectionné la société Else Production pour produire un grand concert « Pink Floyd » qui aura lieu sur la terrasse Est du château.

Dès 19 h les grilles seront ouvertes, à 20 h un groupe de rock toulousain Budapest fera la **première partie, une pause permettra de se restaurer et, dès que l'obscurité sera suffisante** pour des jeux de lumière sur la façade du château (vers 21 h 30), commencera le concert **reprenant l'intégralité d'un concert des Pink Floyd (on s'y croirait, ont déclaré des personnes ayant vu les « vrais Pink Floyd » !)** et **les morceaux les plus demandés d'autres concerts** « Money, the walls » ce qui devrait mener jusque vers 1 h du matin.

**Le prix d'entrée est de 10 euros. Les billets peuvent être achetés dès maintenant à Cultura, Centre culturel Leclerc... et sur internet (site [www.digitick.com](http://www.digitick.com)). 24 000 lumen pour les projections et 17 000 watts de baffles demandant quelque puissance électrique, ERDF signale qu'il pourra y avoir ce soir-là quelques baisses de tension (sans coupure de courant) dans les environs du château. A signaler que le risque financier est entièrement pris en charge par le SIBR. Il n'y aura aucune conséquence négative pour le village, si ce n'est quelques difficultés de circulation et un stationnement risquant d'être un peu anarchique malgré tous les efforts des bénévoles du SIBR.**

Dominique GOURNAC, secrétaire du SIBR

## AGENDA CULTUREL

**13 septembre Jani Nun**  
*Cithare chinoise et chant*  
Dépaysement, virtuosité et présence fascinante au rendez-vous d'une musique devenant rapidement familière : voyage dans un ailleurs si proche.

**27 septembre Jean-Paul Raffit - Frédéric Lacourt**  
*Guitare et sax soprano*  
Pépites de jazz raffiné dont l'élégance égale la spontanéité. L'impairité musicale absolue servie avec une simplicité déconcertante !

**18 octobre Jean-Luc Amestroy - Gilles Carles**  
*Musique voyageuse*  
Deux azygiques, à la tension au moins égale à leur douceur, produisent une musique d'états de marché, de randonnées pédestres, de pêche à la ligne...

**25 octobre Ana Ruiz - Gregory Daltin**  
*Guitare flamenco et accordéon*  
En quête de liberté, Kiko, poète du flamenco contemporain, nous dévoile avec ce duo guitare et accordéon, une autre facette de son univers : voyage festif et chaleureux.

**Château de Bonrepos Nèges**  
**Les Heures Musicales de L'ORANGERIE**  
13 septembre Jani Nun  
27 septembre Jean-Paul Raffit - Frédéric Lacourt  
18 octobre Jean-Luc Amestroy - Gilles Carles  
25 octobre Ana Ruiz - Gregory Daltin





**SPÉCIAL  
PINK FLOYD**  
**SAMEDI 25  
JUILLET**  
**21H**  
**CHÂTEAU DE BONREPOS-RIQUET**  
**31590**

Tarif  
**10€**

[www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr) ELS®

Syndicat d'Initiative  
Bonrepos-Riquet

JOURNÉES EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE  
**MEMOIRES  
DES GRANDES  
GUERRES**  
**19 - 20 sept**

ENTRÉE : 3€

Dimanche  
EXPOSITION VOITURES  
ANCIENNES  
**BONREPOS-RIQUET**  
**31590**



RENSEIGNEMENTS  
[chateau.bonrepos.riquet@orange.fr](mailto:chateau.bonrepos.riquet@orange.fr)  
[www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr)  
Tél: 05 67 16 16 18



**Château  
de  
Bonrepos-Riquet**  
Expo-vente

**6<sup>èmes</sup>  
Journées  
des plantes**

10 h - 18 h  
**7 et 8 novembre**  
entrée : 3,00 €



Syndicat d'Initiative  
Bonrepos-Riquet



## COMITE DES FETES

Chers Riquetois,

L'été arrive et voici revenu le temps des festivités.

Cette année le comité des fêtes vous propose de nous retrouver le weekend du 18 juillet 2015.

Le vendredi 17 au soir de beaux lots vous attendent au concours de belote.

Le samedi matin nous passerons vous présenter la traditionnelle galette qui nous permet de financer une partie de la fête, en particulier les châteaux gonflables pour les enfants.

En début d'après-midi nous vous donnons rendez-vous pour le concours de pétanque en 4 parties ouvert à tous, du plus grand au plus petit.

Enfin la journée s'achèvera avec le repas dansant sur la place du village si le temps le permet, sinon nous devons déménager dans l'Orangerie.

Le dimanche, la messe sera suivi du dépôt de gerbe aux monuments aux morts et au dévoilement de la plaque commémorative de « l'Espace du souvenir ».

Nous nous quitterons avec l'apéritif offert par la mairie.

Nous espérons vous voir nombreux cette année encore.

Marie Altinier présidente du comité des fêtes

### *Comité des Fêtes de* **BONREPOS-RIQUET**

#### **VENDREDI 17 JUILLET**

21h **Concours de BELOTE**

#### **SAMEDI 18 JUILLET**

10h **Présentation de la traditionnelle Galette**

14h **Concours de PETANQUE EN DOUBLETTE**

En 4 parties, ouvert à tous

20h **MOUNJETADE**

Repas sur la Place de la Mairie, dans l'orangerie en cas de pluie

Sur réservation uniquement

au 05 61 35 63 07 ou 05 61 35 70 51

**Adultes 16€ - Enfants 10€**

(Amenez vos couverts et vos assiettes)

22h **Bal avec l'orchestre « LES FRANGINS »**

#### **DIMANCHE 19 JUILLET**

11h **Messe**

suivie du dépôt de gerbe au Monuments aux morts

12h **Apéritif offert par la Mairie**



# FOYER RURAL

En fin d'année 2014, nous avons eu l'occasion de nous retrouver à la salle des fêtes pour deux manifestations majeures :

- une soirée "Bistrot Théâtre" pour les grands,
- et un après-midi "Loto Père Noël" pour les petits.

Lors de la soirée, la pièce de théâtre "Derrière la Porte" jouée par deux comédiens du Strapontin de Verfeil a tenu en haleine une soixantaine de spectateurs. Ceux-ci ont pu se remettre de leurs émotions lors d'un buffet campagnard accompagné de vins nouveaux du Beaujolais, de Gaillac et de Bonrepos (excellent cette année).

L'après-midi du 20 décembre a réuni une trentaine d'enfants et quelques parents pour un loto, suivi d'un goûter autour d'une bûche de Noël savoureuse confectionnée par Thérèse Cracco. Les enfants sont repartis avec un Père Noël géant en chocolat offert par... le Père Noël en personne venu d'ailleurs.

Le lendemain les "Doigts de Fées" ont exposé et vendu leurs travaux au Marché Fermier de Noël de Verfeil.

Après l'hiver, pendant lequel l'équipe du Foyer Rural se tient au chaud, les activités reprennent avec notre présence à la buvette des Festivités de Riquet et bien sûr " Le Repas des Voisins" qui aura eu lieu le vendredi soir 3 juillet devant le château ou dans l'orangerie en cas d'intempéries.

Je profite de cet article pour remercier les membres actifs du Conseil d'Administration, Thérèse, Roselyne, Rachel, José, Dominique, Guy et Jean-Pierre, ainsi que tous les adhérents. J'incite d'autres personnes (nouveaux habitants par exemple) à se joindre à une équipe sympathique afin de pérenniser et développer une vie sociale et culturelle dans les campagnes; c'est le but des Foyers Ruraux.

André Pantalacci et toute l'équipe

# GROUPEMENT PAROISSIAL

La vie de notre paroisse

Catéchisme

Le 25 mars et le 8 avril les enfants du Doyenné se sont retrouvés à Bonrepos pour la retraite des Premières Communions.

**Comme les années précédentes ils ont pu profiter de la salle des fêtes, de l'église et du grand espace pour se détendre.**

Journées de Riquet

Le samedi 13 juin après-midi nous avons accueilli pas loin de 80 visiteurs dans notre église. Nous regrettons comme tous que le mauvais temps les festivités.

Fête du 15 août

**Cette année encore nous allons fêter l'Assomption à Bonrepos.**

Nous retrouverons les horaires habituels :

- La procession dans le parc du château à 10h15,
- **La messe à 11h dans l'église.**

**Comme toujours nous proposerons le verre de l'amitié après la célébration.**

Journées du Patrimoine

**Beaucoup de personnes apprécient de compléter la visite du château par celle de l'église. Nous ouvrirons donc nos portes les 19 et 20 septembre.**

Changements importants

Notre doyen le Père Pierre DESROZIER nous quitte fin août pour une nouvelle paroisse.

**Monsieur l'abbé Arthur de LEFFE, précédemment responsable du Service diocésain de la Pastorale des jeunes, est nommé à partir de septembre curé de notre ensemble paroissial de Montastruc-Verfeil-Bessières.**

**Cet ensemble paroissial doit faire partie d'un nouveau Doyenné pour lequel nous pourrions vous donner plus d'informations dans le prochain bulletin municipal.**

**Les frères Sylvère, Claver et César de la Communauté Bene Yosefu doivent pour l'instant rester à Verfeil.**

*Nous vous rappelons que vous trouvez sur les 2 panneaux installés sous le porche de l'église les horaires des messes, les coordonnées de nos 2 prêtres et les principales informations relatives à la vie du Doyenné.*

## Mairie de Bonrepos-Riquet



Coordonnées secrétariat de Mairie :  
05 61 35 68 90  
mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr  
www.bonrepos-riquet.fr  
Ouverture au public :  
Le mardi et le jeudi : 13h30-17h  
Le samedi : 9h-12h

### Appels d'urgence :

Gendarmerie : 17  
Pompiers : 18  
SAMU : 112

### Location de la salle des fêtes, mode d'emploi :

Description : Salle de 140 m<sup>2</sup>, mobilier (chaises et tables),  
cuisine équipée, sanitaires

#### Tarifications :

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : **230 euros (tarif extérieur), 100 euros  
(tarif réservé aux résidents de la Commune)**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : **260 euros (tarif extérieur), 120 euros  
(tarif réservé aux résidents de la Commune)**

Noël/Saint-Sylvestre : 300 euros

Montant des Arrhes : 50% - (**non restitué si annulation à moins de 15 jours de la  
date de location**)

Montant de la caution salle : 500 euros

Montant de la caution ménage : 150 euros

Assurance à contracter pour la durée de la location :  
responsabilité civile générale et risques de dommages matériels  
**(attestation à remettre lors de la remise des clés)**

# Ordures ménagères & déchetteries

Communauté de Communes des Coteaux du Girou  
 Service des Ordures Ménagères : 05 34 27 63 70  
<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr>

Les dates de passages correspondant aux jours fériés du second semestre sont modifiées comme suit :

Mardi 14 juillet 2015	Lundi 13 juillet 2015
Mercredi 11 novembre 2015	Mardi 10 novembre 2015
Vendredi 25 décembre 2015	Jeudi 24 décembre 2015
Vendredi 1er janvier 2016	Jeudi 31 décembre 2015

## Nos artisans & sociétés

### Assistantes maternelles

S. ALTINIER  
 Tél : 06 71 82 92 23  
 I. AMEN  
 Tél : 05 61 35 66 54

### Courtier en prêt immobilier

J. RODRIGUEZ  
 Tél : 0561358140  
 06 07 11 16 84

### Architecte DPLG

H. SICRE  
 Tél : 05 61 74 43 65

### Commerce par internet de

linge ancien  
 CAPITOUL-DUHAUTOIS M.  
 06 08 42 07 88

### Electriciens

Ph. AZAM  
 Tél : 05 61 09 71 19  
 DJEB ELEC  
 Tél : 05 63 41 99 47

### Gite

Ch. JOANNY-SPADA  
 Tél: 06 12 46 14 20

### Graphiste Webdesigner

T. AMEN  
 Tél : 06 25 17 62 81

### Plombiers-chauffagistes

Ph. AZAM  
 Tél : 05 61 09 71 19

### Traiteur

Sushi Event  
 06 20 41 31 37

### Sté Elecdel

Electricité, alarme, automa-  
 tisme de portail  
 Tél : 05 61 84 24 70

### Patrick Taxi

Tél : 06 73 53 05 05

### Architecte DPLG

Hugues Sicre Saint-Paul  
 Tél : 05 61 74 43 65

Publication :  
Commune de Bonrepos-Riquet  
En Mairie  
Place Pierre-Paul-Riquet  
31590 BONREPOS-RIQUET  
Tél : 05 61 35 68 90  
[www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr)  
[mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr](mailto:mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr)

Directeur de Publication :  
Philippe SEILLES  
Comité de rédaction :  
Sylvie BOULAY, Gérard BRACCO, André PANTALACCI, Philippe SEILLES  
Charte graphique :  
Mélissa SAINT-CLAIR-BRAUDE, Geoffroy BES

